



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 AOÛT 2020

L'an deux mil vingt, le vingt quatre août à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Sorlin-de-Morestel, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la Présidence de Madame Nicole Genin, Maire.

Présents : Genin Nicole, Combet Simone, Cuisnier Jacques, Pérez Félix, Cottaz Maurice, Corbi Geneviève, Faure Michelle, Césal Sophie, Budin Gérard, Durand Pierre-Yves, Dupin Jonathan, Jodar Nadège, Charpentier Marie, Riobé Marie-Alix.

Excusé : Batier Gilbert,

Date de convocation : 07 août 2020

Secrétaire de séance : Michelle Faure

Avant de commencer, Madame Le Maire demande au Conseil Municipal si des observations sont à formuler sur le compte rendu du 13 juillet 2020.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 13 juillet 2020.

Madame le Maire indique au conseil que le transfert de compte à compte stipulé dans l'ordre du jour de la convocation ne donnera pas lieu à une délibération car il s'agit juste d'une information portée au conseil municipal et souhaite avec l'accord du conseil, délibérer sur la création d'un poste d'agent technique à temps non-complet en CDD.

Le Conseil municipal n'émet aucune opposition et donne son accord à l'unanimité.

1. Validation du règlement intérieur de la garderie et du tarif:

Madame le Maire présente le règlement intérieur de la garderie ainsi que les tarifs forfaitaires et propose au conseil de procéder au vote.

Par vote à l'unanimité, le conseil approuve le règlement intérieur de la garderie et approuve dans un second vote les tarifs forfaitaires qui seront les suivants:

MATIN			SOIR		
A	7h15 - 8h40	3 euros	C	16h20 - 18h30	4,50 euros
B	8h15 - 8h40	1 euro	D	16h20 - 17h30	2,50 euros
			E	16h20 - 16h45	1 euro

2. Présentation du budget :

Monsieur Félix PEREZ intervient pour présenter le budget fonctionnement : entretien et fournitures scolaires ; le budget investissement : gros travaux de voirie qui peuvent s'étendre sur une échéance de plusieurs années.

Il explique au conseil les types de dépenses imputables à la commune et comment on les finance :

- charges à caractère général,
- charges de personnel,
- atténuations de produits et attributions de compensation (ligne qui peut se répartir sur d'autres comptes pour compenser pertes ou déficits),
- dépenses imprévues,
- virement à section investissement si économies faites ;
- opérations de transfert de compte à compte dans une même section,
- charges financières (intérêts) dotations aux provisions.

Se rajoute le reste à faire, sur le restant de l'année :

- Recettes, prestations, impôts et autres produits de gestion courante

Monsieur Félix PEREZ tient à souligner que le budget de fonctionnement donne l'état de santé de la commune, on ne peut pas se permettre d'être en déficit !

Selon les informations du budget arrêté au 30.06.20, voici en pourcentage la répartition du budget réalisé :

Budget fonctionnement		Budget Investissement	
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
25%	69%	30%	7%

3. Transfert de compte à compte :

Monsieur Félix PEREZ informe le conseil qu'une partie des indemnités des élus de la section 65 (25000 €) sera imputée sur le compte des dépenses imprévues de cette même section 65.

4. Renouvellement du contrat JVS Horizon Village

Madame Le Maire présente le devis de la société JVS MAIRISTEM, fournisseur du logiciel Horizon Village utilisé dans la gestion quotidienne de la mairie. Le devis présente en plus de la solution logiciel actuellement employé, une solution « cloud » permettant de moderniser et d'optimiser les procédures de travail.

Le contrat présenté a une durée de validité de 3 ans pour des coûts ventilés comme suit :

COUTS 1ERE ANNEE

RECAPITULATIF HORIZON VILLAGES CLOUD

Désignation	Montant H.T.	Montant T.T.C.
Droit d'accès logithèque HV CLOUD	2 040,00 €	2 448,00 €
Forfait annuel Logithèque HV CLOUD *	3 706,00 €	4 447,20 €

(*) Répartition de la redevance : 80 % en investissement et 20 % en fonctionnement.

Cette préconisation comptable est soumise à validation auprès de votre Trésorerie ainsi que les services de votre Préfecture dont vous dépendez pour le FCTVA. JVS-MAIRSTEM ne peut se substituer à votre collectivité auprès des services de l'Etat

COUTS ANNEES SUIVANTES

Désignation	Montant H.T.	Montant T.T.C.
Forfait annuel Logithèque HV CLOUD *	3 706,00 €	4 447,20 €

Le conseil procède au vote et consent à l'unanimité à la signature du contrat pour la solution « Horizon Cloud Village » par Mme Le Maire.

5. Participation au fonctionnement du CMS :

Comme chaque année, la commune participe aux charges de fonctionnement du Centre Médico- Scolaire de la Tour du Pin. Pour l'année 2019-2020, cette participation a été calculée proportionnellement au nombre d'élèves présents dans les écoles maternelles et élémentaires publiques : 0.96 € par enfant, soit 44.16 € pour St Sorlin sur la base de 46 élèves.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le montant de la participation.

6. Devis Jean Luc Guinet :

Mme Le Maire explique qu'il s'agit de travaux de voirie et que les coûts seront ainsi ventilés :

- ➔ fonctionnement : 2 820 € (reprise d'enrobé à froid et curage des rigoles et rases),
- ➔ investissement : 13 182 € (reprise des chemins en caillasse et enlèvement de terre-pleins)

Un Acompte de 30 % sera à verser au début de travaux. Mme Le Maire précise que cette somme peut paraître élevée, mais qu'il s'agit de travaux nécessaires au vu du mauvais état des chemins et durables.

7. Création du contrat de travail d'un agent technique :

Mme Le Maire demande l'accord au conseil pour la création du contrat d'un agent technique, à durée déterminée et à temps non-complet pour une durée de 6h00 hebdomadaires, dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité (art 3 de la loi n°84-53 du 26 01 1984).

Le conseil municipal vote pour à l'unanimité, et autorise Mme Le Maire à signer le contrat.

➤ QUESTIONS DIVERSES et TOUR DE TABLE :

1/Pour information, M. Gaëtan Patricot nous a fait parvenir un devis rectificatif suite aux demandes d'ajout de prestations par rapport au devis précédent : fauchage bord de routes, élagage des haies, débroussaillage - devis total : 7231.20 € au lieu de 6571.20 €.

2/ Prévoir une réunion du CCAS après le 7 septembre pour élire le bureau.

Membres externes : Nicole Ducreux, Jacques Boyadjian, Florence Joubert, Delphine Combet

Membres du conseil : Pierre-Yves Durand, Geneviève Corbi, Marie Charpentier, Simone Combet.

Information Cafés gourmands : reste indépendant et n'est pas une commission communale.

Téléalarme : (Intervenante : Marie Charpentier) Les tests ont été effectués et tout est opérationnel. Les membres de la commission vont se rapprocher des plus de 70 ans. Question : comment se faire rembourser les frais de téléalarme ? La commission va étudier les possibilités de prise en charge partielle des frais.

Nouveaux arrivants, jeunesse, site internet (intervenant : Pierre-Yves Durand) : le projet de mise à jour du site internet de notre commune va pouvoir avancer étant donné que les accès administrateur ont pu être récupérés. Un répertoire jeunesse est à réaliser. La commission a pour projet de créer un répertoire des associations et activités disponibles.

Sol'info : (intervenante : Marie-Alix Riobé) : Un changement de look et de trame est à l'étude pour les prochains mois.

Bibliothèque : (intervenante : Geneviève Corbi) : réunion vendredi 28 août état des lieux livres en grand nombre : bibliothèque, cabine et cave école. Nettoyer cabine téléphonique, l'embellir et changer mode de fonctionnement, pour assurer le renouvellement. Doit être suivi et surveillé. Voir à qui appartient les livres. Lieu lié au projet rénovation de l'ancienne école pour envisager coin lecture de plein pied. Agrandir la cabine avec un point sous le préau place de la mairie ou à la Frette.

Ecole : (intervenante Geneviève Corbi) Cantine . L'Association a trouvé 2 personnes sur 3. Réunion le 15 septembre ;

Garderie : détachement d'une matinée sur un poste de l'Atsem pour administratif le mercredi matin.

Urbanisme : Que chacun ait le réflexe de signaler au responsable toute observation de travaux.

Eclairage public : Signaler les ampoules en panne. Envisager le remplacement d'un fil qui alimente un éclairage public chemin de Valencey.

Poteaux téléphoniques : relancer Orange pour fils téléphoniques. Chacun regarde dans son quartier et signale au responsable

Voirie : (intervenant : Jacques cuisnier) La Sté Grémair a commencé les travaux d'enrobé projeté à chaud. Réparation et non pas route refaite. Ont fait chemin de la croix et chataignier en sécuritaire.

ENS : (intervenant : Jacques Cuisnier). Fauchage fait.

JARDINS : (intervenant Jacques Cuisnier) reste 4 jardins disponibles. Cheneaux, fermeture du cabanon à faire finir

TERRAIN JEUX RTE VASSELIN (Nadège Jodard) idées d'aménagement : photo tracteur. Réunion prévue en octobre

Patrimoine : (intervenant Maurice Cottaz) Etat des bâtiments : Salle réception à risque : plancher mauvais, et dessous à la salle du caveau où l'état des poutres est très mauvais. Prévoir rapidement le traitement des poutres (voir artisan pour injection). Sous le préau buvette, la dalle est supportée par des rails en fer lesquels sont très rouillés (supportent le préau et l'atelier). Fente grave au niveau du mur du WC du bas. Le toit de l'école : malfaçons au niveau étanchéité. Mérite d'être vérifié régulièrement. Les entrepreneurs

sont venus, ont « réparé » mais ne sont pas efficaces. Voir la garantie décennale. Elaboration d'un dossier juridique à voir.

Boîte à expression : boîte à expression en cours ...

Entretien de la commune : (intervenant : Gérard Budin) – Environnement : prévoir nettoyage d'automne voir fin septembre samedi 26 ?

Gestion du personnel : (intervenant : Félix Pérez), prévoir les entretiens annuels avec tous les employés avant la rentrée et prendre connaissance de leurs contrats de travail.

Agriculture : Ambroisie à surveiller.

Ancienne école : (intervenant : Michelle Faure) – faire avancer le dossier, visiter l'ancienne école. Voir pour un samedi matin pour la visite de l'école et une réunion un soir..

Terrain Orcel : subventions (se renseigner auprès du département - Annie Pourtier – fixer un rv avec la commission ?

Fibre optique : – où en est on ?

Syndicat des eaux (intervenant : Maurice Cottaz) Réunion pour élire le bureau bientôt.

Sictom : expo sur le terrain de l'école ? Fête de la nature du 7 au 11 octobre. Valoriser et rendre visible les bonnes pratiques en matière de gestion des espaces verts publics, par une expo photos en extérieur, qui se voudra source d'inspiration pour les communes entre elles et d'exemplarité envers les citoyens.

L'expo comprendra de 10 à 25 photos et sera visible toute la durée de la fête de la nature. Recherchent des communes accueillantes disposant d'un espace vert public passant. Elle pourra ensuite circuler dans les communes volontaires. Rendre réponse avant le 15 septembre.

TE 38 : (intervenante : Michelle Faure) : elle honorera la réunion prévue prochainement

SIRGEMAFAL : (intervenant : Jonathan Dupin) . Proposition d'élargir à d'autres communes, frais dus à de la détérioration (particuliers n'ont pas de mode d'emploi de matériel). Matériel à disposition, tables, chaises métalliques et métal et bois, plancher, plancha gaz, friteuse, podium, chapiteaux. Cotisation payée par année 0.56 e par habitants.

Sécurité routière (intervenante Sophie Césal) Problème de limitation de la vitesse

PB DE CHIENS ABOYANT ET DERANGEANT FORTEMENT LES VOISINS D'UN HABITANT DE LA FRETTE ;

Prochain conseil municipal prévu le 2 octobre

Fin de séance à 23 h 30